

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION
BACCALAUREAT 2005

CONSIGNES ET INDICATIONS DE CORRECTION

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites des textes officiels : circulaire parue au BO n°7 du 12 février 2004, document d'accompagnement de l'épreuve en ligne sur le site *eduscol*. Elles figurent en italique à l'intérieur d'encarts.

Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractères droits.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.

Elle permet aussi d'évaluer les compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.

En cela l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.

PREMIERE PARTIE DE L'EPREUVE

Composition

La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.

En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.

Le correcteur évalue :

- la compréhension du sujet*
- la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme*
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial*
- la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation*
- la maîtrise de l'expression écrite.*

1. Composition de géographie 1 : La puissance des États-Unis : manifestations et facteurs

Ce sujet s'inscrit dans le cadre de l'étude de la superpuissance des États-Unis abordée dans la deuxième partie du programme de géographie de terminale. Il s'adresse à tous les candidats des séries L, ES et S. C'est un sujet classique mais assez vaste qui demande de mobiliser des connaissances nombreuses et de faire un exposé rigoureux.

Le plan le plus simple est un plan analytique, qui *décrit* puis *explique* la réalité de la première puissance de la planète, conformément au libellé du sujet.

Parmi les thèmes qui seront le plus souvent abordés, figureront les éléments qui font aujourd'hui des États-Unis la seule puissance complète de la planète, (d'où l'utilisation du terme de *superpuissance* dans le libellé de la question du programme). **Les différentes manifestations de cette puissance pourront être décrites, par exemple les manifestations économiques et financières : première puissance économique du monde, présence de multinationales très puissantes, de bourses, ampleur des investissements dans le monde. La puissance des États-Unis s'exprime aussi sur le plan politique et militaire ainsi que sur le plan culturel. Les lieux de cette puissance sur le territoire états-unien ne devront pas être négligés : villes mondiales comme Washington, New York ou quartiers comme Wall Street ou Hollywood.**

Les facteurs susceptibles de rendre compte de cette puissance sont nombreux. On pourra ainsi citer notamment les atouts du capital humain, l'existence d'un vaste territoire, aujourd'hui bien maîtrisé et aux ressources naturelles multiples, l'efficacité du modèle de développement économique. Sans oublier que la puissance est toujours le produit d'un long processus historique : les États-Unis constituent la première puissance mondiale depuis près d'un siècle et bénéficient donc d'une situation acquise.

Sans attendre une quelconque exhaustivité, on valorisera les copies ayant su dépasser le niveau des généralités et présenter une argumentation appuyée sur des **exemples précis**.

Les productions graphiques seront valorisées dans la notation mais leur absence ne saurait être pénalisée.

2. Composition de géographie 2 : L'espace méditerranéen, reflet des déséquilibres Nord / Sud

Le sujet porte sur la question du programme de géographie, « Une interface Nord / Sud : l'espace méditerranéen ». En L et ES, la question s'insère dans le chapitre : « Des mondes en quête de développement ».

Le cadre spatial est l'espace méditerranéen qui aura été défini en cours.

La problématique est clairement inscrite dans le libellé du sujet. Toutefois, le mot d'interface n'apparaît pas ; il faudra donc que le candidat souligne d'emblée que l'espace méditerranéen est au contact entre le Nord et le Sud, deux ensembles spatiaux profondément différents et déséquilibrés ; cet espace méditerranéen est fortement marqué par ces déséquilibres.

Il n'est pas question d'attendre, dans les copies, une quelconque exhaustivité. Les formes de déséquilibres Nord / Sud sont en effet très nombreuses. De même le libellé du sujet ne place pas au centre l'identification des causes des déséquilibres observés. On attend d'abord du candidat qu'il montre en quoi l'espace méditerranéen est bien le lieu où se repèrent des manifestations de déséquilibres Nord / Sud. En cela, les candidats des séries L et ES pourront aussi s'appuyer sur le chapitre « Unité et diversité des Sud ».

Plusieurs plans sont possibles. On pourra accepter, par exemple, les thèmes suivants :

- Un espace méditerranéen, reflet des écarts entre riches et pauvres. S'appuyant sur des éléments comme le revenu par habitant, l'IDH... le candidat pourra montrer les disparités importantes de richesse et de développement entre le Nord et le Sud de l'espace méditerranéen. On valorisera un tableau nuancé de la fracture Nord / Sud (clivages entre les pays du Sud, foyers de pauvreté au Nord...).
- Un espace méditerranéen, reflet de situations démographiques différentes. La prise en compte des taux de croissance démographique très divers, d'une urbanisation contrastée et de l'orientation des flux migratoires Sud / Nord doit permettre de mettre en valeur les déséquilibres Nord / Sud. Là encore, on valorisera un tableau nuancé de ces déséquilibres.
- Un espace méditerranéen aux flux d'échanges révélateurs des déséquilibres Nord / Sud. L'étude des flux touristiques, de capitaux et de produits manufacturés orientés Nord / Sud et des flux de matières premières, d'énergie et de produits agricoles orientés Sud / Nord pourra servir de fil conducteur à ce thème.

On valorisera les copies qui savent dépasser un simple catalogue et témoignent d'un effort de réflexion sur le sujet. L'essentiel est bien, pour le correcteur, d'apprécier dans quelle mesure le candidat a compris et sait évoquer, avec des exemples de son choix, le fait que l'espace méditerranéen est bien le reflet des déséquilibres Nord/Sud.

On pourra valoriser la présence de schémas clairs, répondant aux attentes de la problématique ; les copies sans schémas ne peuvent être pénalisées.

Etude d'un ensemble documentaire

L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances.

***Pour la première partie,** le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement de réponses très longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.*

***Pour la deuxième partie,** le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant dans des paragraphes différents les grandes idées répondant au sujet. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Cette rédaction ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2 h 30 à 3 h.*

Le correcteur évalue :

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;

- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire ; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents ;
- l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser, les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut conseiller au correcteur de considérer que la réponse aux questions compte pour 40% environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60% restant).

3. Etude d'un ensemble documentaire : Les littoraux, espaces moteurs de la puissance en Asie orientale

Ce sujet prend place dans la partie du programme consacrée à l'Asie orientale comme aire de puissance en expansion qui comprend une étude spécifique de la mégalopole japonaise. Il prend appui sur un ensemble de cinq documents qui sont majoritairement des croquis. Ils expriment des données spatiales clairement identifiables. Le phénomène étudié est représenté à différentes échelles (locale, nationale, sous-continentale).

La problématique ressort explicitement du libellé du sujet. Elle est au cœur de la question du programme :

« La façade orientale de l'Eurasie apparaît bien comme un espace éclaté en zones littorales, archipels et presqu'îles s'ouvrant largement sur l'océan Pacifique et ses mers bordières. Bien que ne disposant pas d'une véritable organisation économique intégrée, elle est animée par des courants d'échanges intra-régionaux en pleine expansion, elle constitue une zone de développement maritimo-industriel, à la fois interdépendante et ouverte sur le monde (notamment vers l'Europe et l'Amérique) » (document d'accompagnement).

Les indications pour la correction des réponses aux questions de la première partie sont volontairement précises, bien qu'indicatives, compte tenu de la nouveauté de ce questionnement. Les suggestions pour la réponse organisée de la seconde partie sont plus rapides mais ne préjugent pas de la longueur de cette réponse par le candidat.

Première partie

1. Quels sont les types d'infrastructures et les systèmes de transports associés au trafic de conteneurs en Asie orientale (doc. 1 et 2) ?

La réponse devra évoquer, en faisant référence aux deux documents, les dispositifs techniques associés à la conteneurisation (vastes terre-pleins pour le transit ou le stockage des conteneurs, navires porte-conteneurs, portiques, etc.) et montrer qu'elle permet l'intermodalisme (combinaison de plusieurs moyens de transports avec des voies fluviales et terrestres de transbordement complémentaires de la voie maritime). Le trafic de conteneurs s'articule essentiellement autour de quelques pôles majeurs (hubs). Il existe une certaine division du travail entre quelques ports majeurs, qui exercent un rôle de plaque-tournante, et sont dotés de terminaux ultramodernes (photo de Singapour) et les autres ports de la région.

2. Relever les différents facteurs qui expliquent la puissance économique de l'Asie orientale (doc. 3).

- La puissance de l'Asie orientale vient d'abord de son poids démographique (main d'œuvre abondante, rôle du marché intérieur pour la Chine),
- Le choix d'une politique d'intégration au marché mondial : développement des exportations manufacturières pour répondre à la demande mondiale,
- L'exemple japonais a joué un rôle important,
- La position géographique favorable de plusieurs villes-États sur des routes maritimes majeures.

3. Comment la baie de Tokyo est-elle aménagée (doc. 4) ?

On attend quelques observations synthétiques sur les caractères spécifiques de l'aménagement de la baie de Tokyo, espace moteur s'il en est de la puissance économique de l'Asie orientale, parmi lesquels :

- la présence d'une énorme région urbaine qui enveloppe la totalité de la baie et s'étend sur environ 100 km du nord au sud,
- l'ampleur considérable des aménagements proprement littoraux qui s'étirent au long de la baie et aboutissent à un phénomène actuel de saturation,
- la diversité des usages de l'espace littoral. Un effort de classement serait ici apprécié : les infrastructures de transports majeures comme les ports (Chiba, Tokyo, Yokosuka,...) mais aussi un aéroport international (Haneda) ; les zones industrialo-portuaires vouées à l'industrie lourde reposant sur des importations de pondéreux ou aux industries manufacturières fortement exportatrices (automobile) ; les « villes nouvelles » ; les espaces de loisirs (Disneyland). On valorisera la réponse précisant que bon nombre de ces activités sont implantées sur des terres gagnées sur la mer, phénomène clairement visible sur le croquis mais non indiqué dans la légende,
- La présence d'infrastructures de communications audacieuses destinées à relier les deux rives de la baie et liées à l'encombrement de la circulation (*Aqualine Expressway*, futur pont routier).

4. Quelles relations peut-on établir entre la fonction portuaire et l'urbanisation (doc. 2, doc. 4, doc. 5) ?

La réponse devra comporter quelques éléments parmi ceux-ci :

La fonction portuaire a favorisé la croissance démographique et l'afflux d'activités (services, industries) dans les villes littorales. Elles se développent sur le modèle américain : création de CBD avec gratte-ciels (doc. 2). Elles sont des carrefours reliés à des réseaux de transports modernes (autoroutes, aéroports...) (doc. 4). Elles ont été dotées de zones industrielles ou zones franches et reçoivent de nombreux investissements étrangers (doc. 5).

5. Identifier les déséquilibres spatiaux à l'échelle de l'Asie Orientale (doc. 1) et à l'échelle de la Chine (doc. 5)

Plusieurs types de déséquilibres sont identifiables. On n'attendra pas une exhaustivité des réponses.

- La localisation portuaire privilégie les côtes du Japon, de la Corée du Sud, de Taïwan, de la Chine littorale et de la péninsule malaise avec Singapour (doc. 1, 5). Il subsiste cependant des portions de littoral qui ne jouent pas un rôle moteur (le littoral de la Corée du Nord par exemple). On observe aussi qu'il existe un « envers » moins dynamique au Japon (doc. 1). En Chine, la région de Canton et de Hong-Kong reste la plus dynamique de la côte chinoise du fait de la présence de zones économiques spéciales (doc. 5).
- De même, la dynamique portuaire est spatialement inégale : tendance à la stagnation au Japon et à Taïwan, forte progression en Chine et en Corée (doc. 1).
- Le document 5 montre un autre déséquilibre spatial majeur entre le littoral et l'intérieur (fortes différences dans le PNB/hab.).

Deuxième partie

Le candidat dispose pour cet exercice d'une assez grande liberté puisqu'il rédige sa réponse en se fondant sur les informations extraites des documents et sur ses connaissances personnelles. L'essentiel est donc qu'il réponde effectivement à la problématique du sujet en suivant un plan thématique organisé et en veillant à éviter la simple répétition entre les réponses aux questions de la première partie et la réponse organisée de la deuxième partie.

Il existe plusieurs plans possibles. Une bonne copie devra notamment insister sur *les manifestations* du dynamisme des littoraux : importance des ports, de l'industrie, des métropoles, concentration des hommes et des activités. Le candidat pourrait ici s'appuyer sur quelques exemples de son choix : l'explosion urbaine et portuaire de Shanghai, le rôle de plaque-tournante de Singapour, l'importance du delta de la Rivière des Perles par exemple.

Un deuxième thème sur *les raisons* qui expliquent cette importance et cet essor peut être envisagé. Il s'agirait ici de souligner notamment le rôle des données physiques : reliefs intérieurs souvent montagnards incitant à un peuplement traditionnellement plutôt littoral, existence d'îles ou de péninsules qui allongent le linéaire côtier. Le choix de l'ouverture et d'une extraversion économique a joué aussi un grand rôle et favorisé les investissements étrangers. *L'existence de disparités régionales* (les littoraux en Asie orientale ne sont pas tous des espaces moteurs, le dynamisme littoral peut pénaliser certaines régions intérieures) devrait, enfin, être prise en considération. La puissance littorale est donc inégale.

A noter que la nature et l'enchaînement des questions constituent ici une aide pour faire émerger des thèmes transversaux.

On valorisera l'évocation d'aspects du sujet peu présents ou absents de l'ensemble documentaire, par exemple :

- les aspects négatifs de cette concentration des hommes et des activités : la saturation qui oblige à des avancées de plus en plus coûteuses sur la mer (terre-pleins, îles flottantes), qui entraîne des problèmes de congestion des réseaux de transport ; la pollution de l'eau, de l'air, etc.,
- le rôle de la diaspora chinoise sur de nombreux littoraux de l'Asie orientale,
- l'ampleur des migrations de population vers les littoraux, notamment en Chine, comme conséquence du dynamisme industrialo-portuaire,
- le rôle moteur du Japon suscitant des flux de marchandises et de capitaux avec les autres littoraux de l'Asie orientale.

DEUXIEME PARTIE DE L'EPREUVE

Explication d'un document d'histoire

Le candidat répond à des questions. Il doit manifester une compréhension générale du document et faire preuve de sa capacité à identifier des informations et à les éclairer à partir de ses connaissances personnelles.

Comme le prévoit la définition de l'épreuve, le candidat ne répond qu'aux questions posées. L'ensemble de ces réponses ne comporte pas de limite de volume afin de ne pas brider le candidat ayant une réflexion approfondie et des connaissances pertinentes par rapport aux questions. Toutefois le temps limité dont il dispose doit l'inciter à fournir des réponses concises.

Le correcteur évalue :

- la compréhension globale du document ;
- la capacité du candidat à identifier des informations et à les éclairer par ses connaissances personnelles ;
- la concision et la rigueur des réponses ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

4. Explication d'un document d'histoire 1 : La fin des Indes britanniques

Le document relève du thème d'étude « Le Tiers Monde : indépendances, contestation de l'ordre mondial, diversification » du programme d'histoire des séries L et ES.

1. Le texte annonce la décision britannique de reconnaître l'indépendance des Indes. Elle sera effective le 15 août 1947.

2. Le *self government* est défini par les Britanniques comme le transfert progressif, fruit d'une politique volontariste, du pouvoir aux Indiens. On valorisera les copies capables de porter attention aux limites de ce *self government*, limites dont le texte porte la trace : administration civile et forces armées sont « dans une large mesure » aux mains d'Indiens à la date du texte ; les lois de 1919 et 1935 représentent un « substantiel transfert » de pouvoir politique. Dès 1940, le principe d'une Inde « pleinement autonome » est reconnu, mais la guerre et les difficultés de la situation retardent l'évolution considérée comme achevée en 1947. On valorisera les copies qui resitueront le *self government* dans le cadre indien.

3. On attend principalement mention de l'opposition irréductible entre les positions du parti du Congrès et celles de la Ligue Musulmane qui font échouer les négociations prévoyant successivement une solution unitaire puis une solution fédérale.

4. L'évocation des heurts sanglants entre les communautés lors de la partition en deux États est requise avec un accent sur l'ampleur du nombre des victimes et des réfugiés sur les routes de l'exode. Eventuellement, l'assassinat de Gandhi par un fanatique hindou peut trouver place dans cette réponse.

La déclaration d'Attlee est nettement un plaidoyer en faveur de la cohérence des réformes suivies par les gouvernements successifs. Les échecs sont imputés à la discorde entre les leaders indiens et à leur manque de coopération. Les revirements britanniques, leurs divisions face aux problèmes de l'Inde et les répressions diverses sont occultés.

5. Explication d'un document d'histoire 2 : « Un nouvel ordre mondial ? »

Le document relève de la première partie du programme d'histoire des séries L et ES, « Le monde de 1945 à nos jours », et plus particulièrement du thème « À la recherche d'un nouvel ordre mondial depuis les années 1970 ».

1. L'auteur est président en exercice des États-Unis, élu en novembre 1988. En août 1990, les troupes de Saddam Hussein ont envahi le Koweït. Une coalition dirigée par les États-Unis sous l'égide de l'ONU intervient au début de l'année 1991 pour expulser du Koweït les troupes irakiennes. Le discours de Georges Bush intervient à la fin de l'opération « Tempête du Désert » (l'usage de l'expression sera à valoriser).

2. Le contexte global est celui de la fin de la guerre froide car les événements sont contemporains de la sortie du communisme en Europe centrale et orientale avec, notamment, la réunification allemande (octobre 1990). Les événements s'accroissent pendant l'année 1991 : dissolution du pacte de Varsovie, création de la CEI et disparition de l'URSS en décembre 1991. Tous ces événements ne sont pas exigibles des candidats, mais on valorisera les copies qui souligneront, à l'aide d'un ou deux exemples, la concomitance entre la première guerre du Golfe et la fin de la guerre froide marquée par l'effacement de l'URSS sur la scène internationale.

3. Georges Bush fixe quatre objectifs pour la politique américaine au Moyen-Orient :

- La signature d'accords de sécurité mutuelle ; celle-ci pourrait concerner le Koweït et l'Irak ou encore l'Irak et l'Iran car les deux pays ont été en guerre pendant les années 1980.
- La volonté de Saddam Hussein de doter son pays d'armes de destruction massive (chimiques, bactériologiques ou nucléaires) fait craindre leur prolifération. On valorisera la copie qui évoquera le traité de non-prolifération nucléaire qui tend à réserver le monopole nucléaire aux Grands.
- Une attention particulière est portée à la situation d'Israël au milieu du monde arabe. George Bush voit un espoir dans le fait que Israël s'est trouvé aux côtés des Saoudiens et des Syriens dans la coalition anti-irakienne. Il veut y voir une ouverture vers des négociations pour régler le problème palestinien. On valorisera les copies qui évoqueront la conférence de Madrid ouverte en octobre 1991, première étape du « processus de paix » aboutissant aux accords de Washington.
- Enfin, la volonté d'assurer le développement comme facteur de paix et de progrès n'est pas sans rappeler le plan Marshall.

4. Georges Bush définit le « nouvel ordre mondial » comme le mode d'organisation et de fonctionnement d'un monde contrôlé par l'ONU et fondé sur les droits de l'homme et la liberté. On valorisera les copies qui sauront mettre en évidence le poids que George Bush confère à l'ONU.